

Numéro Spécial - Juin 2022

Influences

LES TALENTS DU LUXE
ET DE LA CRÉATION 2022

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

le CENTRE du LUXE et de la CREATION

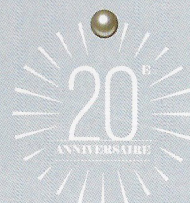
LES TALENTS
DU LUXE ET DE
LA CREATION



LES TALENTS DU LUXE
ET DE LA CRÉATION

Innovation

Innover, c'est innover l'avenir avec le fruit des recherches d'aujourd'hui, donner corps à la nouveauté technologique et conceptuelle dans le champ de la création. Le talent de l'innovation incarne cette faculté à faire germer le futur comme s'il avait toujours été présent.



TALENT DE l'Innovation

● La lauréate

Janaina Milheiro

Artisan Designer Plumassière
JANAÏNA MILHEIRO

COMME LA PLUME AU VENT

Des plumes associées à du plastique dichroïque, à de fines structures métalliques ou en laiton, pour constituer des décors originaux dans des boutiques ou des hôtels de luxe. Des plumes composant des œuvres d'art, sur des toiles ou des tapisseries, ou à la manière de bas-reliefs, pour expositions ou intérieurs élégants. Ou alors des plumes qui parent les corps d'hommes ou de femmes, rehaussant les robes ou les chemises des grands couturiers.

Avec Janaina Milheiro, passée par l'École supérieure d'arts appliqués Duperré à Paris, les oiseaux offrent à la création des perspectives nouvelles. L'atelier parisien fondé en 2011 travaille aujourd'hui pour des artisans, des designers, des architectes, des créateurs de mode.

Guerlain, Hermès, Valentino, Cartier, Victoria's Secret, Schiaparelli, Chanel ou Dior comptent parmi ses clients. Dans son catalogue, plus de 300 modèles promettent, à chaque page, une surprise et un ravissement pour les yeux.

L'introduction de la plume dans la mode où la décoration relève à la fois d'une approche innovante et expérimentale, est résolument contemporaine et définitivement surprenante.



La création se fait toujours respectueuse de la planète : les plumes proviennent uniquement d'oiseaux élevés pour la consommation alimentaire selon les dispositions de la convention de Washington sur la préservation des espèces, et évidemment d'espèces non menacées : dindes, poules, oies, coqs, canards, autruches, paons, faisans.

